

France. Tribunal de première instance (Seine). Parquet

**Dossiers de morts classées sans suite, concernant des Français
musulmans d'Algérie (FMA), Algériens ou Français,
intervenues entre 1960 et 1962 dans le département de la Seine.
(1960-1962)**

61W 1 - 14

Établi par Mathilde Pintault
Version en date du 19/11/2019

Délai de communicabilité : Vous pouvez consulter librement ces documents.

**Dossiers de morts classées sans suite, concernant des Français
musulmans d'Algérie (FMA), Algériens ou Français,
intervenues entre 1960 et 1962 dans le département de la Seine**

Identification

Identifiant ead	FRAD075_000688
Intitulé / analyse	Dossiers de morts classées sans suite, concernant des Français musulmans d'Algérie (FMA), Algériens ou Français, intervenues entre 1960 et 1962 dans le département de la Seine.
Dates	1960-1962
Niveau de description	Dossier

Contexte

Nom du producteur	France. Tribunal de première instance (Seine). Parquet
Histoire administrative / Notice biographique	<p>Le parquet, également appelé ministère public, est constitué, au sein d'une juridiction, de magistrats représentant l'État et agissant en son nom. Il est dirigé par un procureur de la République. Il est incontournable en matière pénale : le procureur de la République reçoit les plaintes, dénonciations et procès-verbaux, et apprécie la suite à leur donner. Il procède à tous les actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des infractions à la loi pénale. Il a les prérogatives d'un officier de police judiciaire et détient le pouvoir de direction de la police judiciaire lors des enquêtes. Les officiers et agents de police judiciaire doivent l'informer des infractions dont ils ont eu connaissance et lui transmettre, dès la clôture de leurs opérations, l'original de leur procédure. Il apprécie ensuite l'opportunité des poursuites, au regard critères tels que : la personnalité de l'auteur présumé, la gravité de l'acte, les répercussions, l'engorgement du tribunal et la raisonnable de la poursuite.</p> <p>S'il décide de poursuivre, il transmet la procédure au juge d'instruction. S'il décide de ne pas poursuivre, il "classe" l'affaire, purement et simplement ou en assortissant le classement de conditions (indemnisation des victimes par exemple). Selon les statistiques du Ministère de la Justice, en 2018, 29,4 % des affaires présentées au procureur de la République ont fait l'objet d'un classement sans suite pour cause de défaut d'élucidation (5,3 %) ou infraction non poursuivable (24,1 %).</p>

Histoire de la conservation

Le 6 octobre 1990, le versement 1404W 1 à 404, contenant les dossiers de morts classées sans suite de 1958 à 1961, entre aux Archives de Paris par voie de versement. Le 18 juin 1991, le versement 1452W 1 à 2712, contenant les dossiers de morts classées sans suite de 1962 à 1980, entre aux Archives de Paris par voie de versement.

En 1999, la direction des Archives de Paris, s'appuyant sur la circulaire AD 94-9 Justice de 1994, demande l'autorisation au Parquet du tribunal de grande instance de Paris d'éliminer les dossiers de morts sans suite des versements 1404W et 1452W. Le Procureur refuse.

La direction des Archives de Paris met alors en place une extraction des dossiers concernant les Français musulmans d'Algérie et Algériens morts à Paris pendant la période 1960-1962 et constitue une collection factice de dossiers, cotée 61W.

Les versements 1404W et 1452W (expurgés des dossiers concernant des FMA ou des Algériens) sont renvoyés au centre de préarchivage de la Cour d'Appel.

En 2007, le versement 2582W entre aux Archives de Paris. Il contient les dossiers de morts sans suite de 1947 à 1961 (a priori expurgé des dossiers relatifs aux FMA et Algériens). En 2008, le versement 2752W, entre aux Archives de Paris. Il contient les dossiers de morts sans suite de 1962 à 1969 (a priori expurgé des dossiers relatifs aux FMA et Algériens).

Cette collection (61W), constituée de manière totalement artificielle, ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Des vérifications dans les versements 2582W et 2752W ont montré qu'il reste des dossiers relatifs à des décès de FMA, Algériens, ou victimes des événements liés à la guerre d'Algérie.

Modalités d'entrée

Versement.

Contenu et structure

Présentation du contenu

Ces dossiers sont relatifs à des morts dites "suspectes" ou "violentes" : morts accidentelles, suicides et homicides. Ils contiennent surtout des procès-verbaux de police (découverte du corps, interrogatoires), le rapport d'autopsie de l'institut médico-légal, et plus rarement des effets personnels trouvés sur la victime. Ils ont été transmis au Parquet qui n'a pas jugé nécessaire d'engager des poursuites et d'ouvrir une information judiciaire.

Évaluation, tri et élimination

Ces dossiers ont été extraits de la collection principale par les Archives de Paris (cf. "Histoire de la conservation").

Mode de classement

Les dossiers sont classés par numéro de parquet.

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès	Vous pouvez consulter librement ces documents.
Conditions de reproduction	Vous pouvez reproduire librement ces documents.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Documents à manipuler avec précaution.
Instruments de recherche	Instrument de recherche nominatif

Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux	Archives de Paris
Sources complémentaires	105W : Fichier alphabétique des morts classées sans suite, suicides et tentatives de suicide, découvertes et repêchages. 2582W : dossiers de morts classés sans suite (1947-1961). 2752W : dossiers de morts classés sans suite (1962-1969).
Bibliographie	B. ANGIBAUD, Le Parquet, Collection Que-sais-je, Presses universitaires de France, 1999. J-C. FARCY, Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958), CNRS Editions, 1992. http://www.justice.gouv.fr/statistiques

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste	Mathilde Pintault, Archives de Paris
Date(s) de la description	1er octobre 2019

Indexation

Matière	administration / classement sans suite / coups et blessures / crimes et délits / décision de justice / décès / justice / justice pénale / meurtre / police / population / société / état civil /
Matière (libre)	disparu de la Guerre d'Algérie / repêchage

Archives de Paris.

Versement 61W 1 - 14. France. Tribunal de première instance (Seine). Parquet - Dossiers de morts classées sans suite, concernant des Français musulmans d'Algérie (FMA), Algériens ou Français, intervenues entre 1960 et 1962 dans le département de la Seine. 1960-1962

Typologie	procès-verbal d'enquête / rapport de police
Action administrative	enquête
Contexte historique	20e siècle / guerre d'Algérie (1954-1962) / époque contemporaine
Contexte historique (libre)	guerre d'Algérie / manifestations du 17 octobre 1961 / manifestation du 8 février 1962

61W 1 - 14 Dossiers de morts classées sans suite, concernant des Français musulmans d'Algérie (FMA), Algériens ou Français, intervenues entre 1960 et 1962 dans le département de la Seine.

1960-1962

61W 1	4283 : AMMAR Ramdane
61W 1	4635 : AHMED Cherif
61W 1	4737 : BENLAZAR Bénamar
61W 1	5059 : GAREH Ammar
61W 1	5951 : BENMABROUK Hamed
61W 1	6161 : LOUARI Mohamed, BEN SI AMARA Mohand
61W 1	6283 : DJEDDI Ali, POLLART Clément
61W 1	7507 : ZAIDI Mohand Areski, AHMANANCHE Areski, PUTZE Guy
61W 2	7909 : BENMINNI Bouzid
61W 2	8586 : DOUADI Ahmed
61W 2	8710 : YAHIA Chérif
61W 2	8712 : YAHIAOUI Mohamed
61W 2	8715 : BELAMATRAK Métaïche
61W 2	8869 : MELLAH Ali
61W 2	9003 : ABDOU Boualem, ABDALLAH Mohamed
61W 2	9950 : GARAOUI Saïd
61W 3	9951 : KEDJAR Fatma
61W 3	10238 : BOUCETTA Rabah
61W 3	10239 : AMIRI Belaïd
61W 3	10659 : SAFAR Slimane, AIT KHELIFA Abderamane
61W 3	10865 : HEDIR Mohand
61W 3	11449 : MADOURI Abdelbaki

61W 3	12450 : DJABER Mohamed
61W 3	12453 : BENKERROU Salah
61W 3	13510 : TEBOUB Amar
61W 3	13521 : NASRI Saïd
61W 3	13679 : BETATACHE Ahmed
61W 3	14149 : FMA non identifié
61W 4	15404 : GRIMI Ahmed
61W 4	15405 : LOUALI Ali
61W 4	16627 : BENSAID Amar
61W 4	16695 : TOUMANI Aïssa
61W 4	17207 : SALHI Mohand, CHAKRI Ouamar, CHAKRI Abderramane
61W 4	18195 : LHOUCINE Ben Belkheir Ben Ali, BEN ALI Ahmed Ben Brik, HOUCINE Ben Ali
61W 4	18230 : AKKOU Mokhtar, AIT CHABANE Tayeb, CROUY Robert
61W 5	60451 : BESSAH Mohand
61W 5	60458 : MESBAHI Hocine
61W 5	60590 : CHEIKH Benziane
61W 5	60591 : BELOUNIS Saïd
61W 5	61011 : SI AHMED Mohamed
61W 5	61707 : MAINA Ahmed
61W 5	61911 : CHERGUI Ahmed
61W 5	62254 : MAZOU Octave
61W 5	62329 : MOUKKES Salem
61W 6	60799 : ABDALLAH Ben El Houssane

61W 6	? : BESSAH Mohand
61W 6	62736 : MOKHTARI Missoum
61W 6	62955 : FMA non identifié
61W 6	63305 : 3 FMA non identifiés
61W 6	63372 : BERIANE Chabane
61W 6	63957 : FMA non identifié
61W 6	64107 : DEHMECHE Bensaouche
61W 6	64455 : SAHRAOUI Khemissi
61W 6	64695 : GOUDJIL Mohand
61W 7	65229 : KERKOUB Amar
61W 7	65364 : BELAID Mouloud
61W 7	65573 : LOUASLI Larbi
61W 7	65604 : AIT ABDEL MALEK Mohand
61W 7	65802 : KHERCHI Hamimi
61W 7	65999 : IFRIEHDADDENE Saïd
61W 7	67993 : SALAH Abdelaziz
61W 7	68290 : RABIA Mohamed
61W 7	68828 : CHAIB Tayeb
61W 7	68829 : MAHDI Ahmed
61W 8	68997 : DAHMANI Mohamed
61W 8	70241 : HOCINI Mohamed
61W 8	72228 : MOUMENE Mouloud
61W 8	73662 : TOULOUM Mohamed
61W 8	75537 : FMA non identifié

61W 8	76247 : ZEMAN (ou JEMAN) Rabah
61W 8	76432 : GUESRI Ameer
61W 8	76877 : SAIFI Amar
61W 8	77031 : BELAID Alloua
61W 8	77159 : BOUANOUINA Ali
61W 8	77162 : BRAHIMI Mohamed
61W 8	77227 : ASELGOU Amokrane
61W 8	77408 : HENOUDA Abdelkader
61W 9	77250 : DOUBAL Mohand
61W 9	78405 : LOUAIL Ouari, KEDDOU Abdel
61W 9	78407 : SMAIL Ahmed
61W 9	78586 : SOUMARE Samba, CHELLAL Arab
61W 9	78587 : HAMOUMEN Fatima
61W 9	78972 : MAADADI Tahar
61W 10	79395 : YALAOUI Larbi, DJAHNIT El Hadi, BENCHIKH Salem
61W 10	79538 : MERAOUCH Moussa
61W 10	79844 : BOUCHERIF Tahar
61W 10	79854 : FMA non identifié
61W 10	79855 : FMA non identifié
61W 10	79857 : FMA non identifié
61W 10	79858 : BENMEDDOUR Meddour
61W 10	80012 : AOUIAT Mohand
61W 10	80169 : BARACHE Rabah
61W 10	80796 : BEDOUCI Mohamed

61W 11	80797 : ENSIGHAOUI Lazhar
61W 11	80798 : RAULET Georges
61W 11	80868 : MEHANI Ramdane
61W 11	81379 : BEN IGHLIL Abdallah
61W 11	81381 : SADOU Mohamed
61W 11	81382 : MEHRAZ Chérif, MESSILI Saïd
61W 11	81390 : KARA Brahim
61W 11	81891 : ADNANT Abdallah
61W 11	83421 : BOUHARRAT Tahar
61W 12	84192 : FERHAT Mohamed
61W 12	84802 : DEROUECHE Ahmed
61W 12	85526 : ABLAGH M'Barek
61W 12	? : BARECK Larbi
61W 12	85587 : FMA non identifié
61W 12	85821 : BEZZAOUYA Abdelkader
61W 12	86123 : DARADJI Lemouar
61W 12	86191 : LAHCENE Ben Homad
61W 12	87539 : AZZOUT Mohamed
61W 12	87913 : SNP Mohamed, TRANIN Lucie
61W 13	87914 : KHODJA Messaoud
61W 13	88190 : LOUNAS Ali, MONOT Pierre, CHRISTY-MAAS Paul
61W 13	88750 : SOUDED Ali
61W 13	88755 : Cadavre masculin non identifié
61W 13	88759 : Cadavre masculin non identifié

61W 13	1592 : KHAROUNI Hachémi
61W 13	1593 : AOUF Ali
61W 13	1594 : ADRAR Salah
61W 14	6077 : HUTINET Louis
61W 14	6244 : BOUGHAZI Mohamed
61W 14	6314 : FMA non identifié
61W 14	6315 : MOUALEK Ahmed
61W 14	9258 : Cadavre masculin non identifié
61W 14	10714 : Cadavre masculin non identifié
61W 14	12137 : MEKIDECHE Aoues
61W 14	12144 : FMA non identifié
61W 14	17427 : BOUDJEMAH Saïd
61W 14	17428 : MOHAMED Ben Abd